

NOUVELLE ALLIANCE DE SOUTIEN AUX COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES
DANS LES ENQUÊTES AU SUJET DES ENFANTS DISPARUS
DANS LES PENSIONNATS AUTOCHTONES

12 décembre 2021

Nous sommes un groupe d'associations et d'organismes universitaires dont les membres possèdent la connaissance et l'expérience pertinentes pour la recherche des enfants morts ou disparus lorsqu'ils résidaient dans les pensionnats amérindiens : [le Cercle du patrimoine autochtone](#), [la Société historique du Canada](#), [l'Association canadienne d'archéologie](#), [Geophysics for Truth](#), [l'Association canadienne du pergélisol](#), et [l'Association canadienne d'anthropologie biologique](#). Ensemble, nous nous appelons l'Alliance de soutien aux enquêtes portant sur les enfants disparus dans les pensionnats amérindiens. En nous basant sur l'Appel à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et sur la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, nous nous engageons à soutenir les communautés autochtones tout au long de ce difficile voyage. Nous reconnaissons que les membres non autochtones de la société canadienne ont l'obligation morale de réparer les préjudices qui ont été causés et sont encore causés par le système des écoles résidentielles, puisque l'État canadien est construit sur les ressources extraites des terres des Autochtones. Le Canada a l'obligation légale, de par le Projet de loi C-15, d'assurer que les lois fédérales soient en adéquation avec la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, ce qui signifie que le Canada doit apporter des réparations à la perte des langues et des cultures, ainsi qu'aux autres maux intergénérationnels causés par le système des pensionnats autochtones. De telles réparations doivent aller au-delà des simples compensations financières pour inclure un soutien aux communautés afin qu'elles puissent revitaliser leur langue et leur culture.

Selon l'article 8 de [la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones](#), les États mettent en place des mécanismes de prévention et de réparation efficaces visant :

- a) Tout acte ayant pour but ou pour effet de priver les autochtones de leur intégrité en tant que peuples distincts, ou de leurs valeurs culturelles ou leur identité ethnique ;
- b) Tout acte ayant pour but ou pour effet de les déposséder de leurs terres, territoires ou ressources ;
- c) Toute forme de transfert forcé de population ayant pour but ou pour effet de violer ou d'éroder l'un quelconque de leurs droits ;
- d) Toute forme d'assimilation ou d'intégration forcée ;
- e) Toute forme de propagande dirigée contre eux dans le but d'encourager la discrimination raciale ou ethnique ou d'y inciter.

Nous nous consacrons à procurer des sources d'informations fiables et indépendantes aux communautés autochtones et à les soutenir dans la recherche de leurs enfants disparus. Nos organisations peuvent apporter une aide lors des différentes étapes du processus, ainsi que nous le soulignons ci-dessous.

Principes directeurs

La vérité avant la réconciliation – Une réconciliation qui ait du sens ne peut se produire au Canada que si les colons canadiens comprennent et reconnaissent ce que les communautés autochtones savent depuis longtemps – la vérité du génocide qui s'est produit dans les écoles résidentielles amérindiennes. Notre objectif est d'aider les communautés à découvrir l'intégralité de cette vérité. Nous reconnaissons également les séquelles douloureuses et qui durent encore du système des écoles résidentielles dans les communautés autochtones et pour les peuples autochtones.

Chaque enfant compte – Les enfants qui sont morts ou ont disparu étaient des individus uniques qui étaient aimés de leur famille et de leur communauté. Nous nous efforçons de reconnaître leur humanité et leur individualité. Ce n'étaient pas des chiffres. Chaque enfant enlevé a laissé dans le deuil une famille et une communauté entière, et c'est un enfant de trop.

Reconnaître les droits et la souveraineté des Autochtones – Nous reconnaissons et soutenons le droit de chaque communauté à décider elle-même si elle souhaite ou non poursuivre toute enquête. Nous nous tenons prêts à fournir l'information pouvant aider à prendre cette décision et à apporter notre aide aux enquêtes au mieux de nos possibilités, en reconnaissant que notre capacité a des limites.

Actions en justice menées par des Autochtones – Outre l'aide que nous pouvons apporter à la prise de décision, tous les aspects de ces actions devraient, autant que possible, être menés par les communautés autochtones. Nous nous engageons à procurer une formation aux membres des communautés autochtones qui souhaiteraient entreprendre cette tâche.

Se souvenir des relations entre Autochtones – Le système des pensionnats amérindiens cherchait à rompre les liens des Autochtones avec leur passé, leurs terres et leurs relations. Se souvenir de ces relations représente davantage que la pose d'une plaque commémorative – il s'agit de reconnaître que ces enfants étaient les gardiens des langues, des cultures, des histoires et des réseaux de parenté des Autochtones.

Domaines dans lesquels nous pouvons apporter notre aide

Les investigations sont complexes, et elles demanderont un processus long qui ne devrait pas être précipité. Étant donné les difficultés de ce travail et son potentiel de traumatiser à nouveau les survivants, les survivants intergénérationnels et leurs communautés, il devrait être prioritaire de mettre en place des soutiens à la santé mentale. Les investigations impliqueront également de naviguer entre des juridictions autochtones et coloniales qui se chevauchent.

D'après l'expérience des communautés qui ont déjà entamé ce travail, il faut procéder par étapes. À chaque étape, les communautés peuvent décider ou non de passer à la suivante. Certaines étapes peuvent se dérouler en même temps, et les commémorations peuvent intervenir à n'importe quelle étape. Nous indiquons [ici](#) une séquence de travail possible. Des suggestions pour les premières étapes sont indiquées [ici](#).

À n'importe quelle étape, nos associations peuvent procurer de l'information aux communautés, et dans certains cas peuvent les mettre en contact avec des experts de confiance, indépendants, qui pourront les conseiller lors des différentes étapes du processus.

Pratiques mémorielles sensibles sur le plan culturel

Le patrimoine autochtone est complexe et dynamique. Il recouvre des idées, des expériences, des appartenances, des expressions artistiques, des pratiques, des savoirs et des lieux importants en raison de leur signification et de leurs liens avec une mémoire partagée. Se souvenir des ancêtres amérindiens impliquera la revitalisation du patrimoine culturel amérindien et la reconnaissance que les réseaux de parenté, et du rôle qu'ils ont dans la transmission de la culture, ont été gravement endommagés par le système des écoles résidentielles.



IHC • CPA

Indigenous Heritage Circle
Cercle du patrimoine autochtone

Le Cercle du patrimoine autochtone est un réseau en expansion de praticiens du patrimoine autochtone qui peuvent procurer une assistance en ce qui concerne les pratiques mémorielles culturellement sensibles pour se souvenir des ancêtres autochtones.

Contact : <https://indigenousheritage.ca/fr/survol-du-cpa/contactez-nous/>

Site Internet : <https://indigenousheritage.ca/fr/>

Recherches en archives et travail avec les survivants

Une première recherche d'informations peut aider à réduire l'ampleur des investigations, et aider les communautés à tirer le meilleur parti des ressources disponibles au cours des enquêtes.

Canadian
Historical Association



Société historique
du Canada

Lorsque les communautés souhaitent se faire aider dans les recherches en archives ou la collecte d'histoires orales, la Société historique du Canada peut les orienter vers des personnes de leur région susceptibles de leur apporter une aide.

Courriel : cha-shc@cha-shc.ca

Site Internet : <https://cha-shc.ca/fr>

Ressources pertinentes : [IPIA Oral History Guide](#)

Cartographie et relevés géophysiques

Cette étape des enquêtes vise l'identification de lieux de sépultures potentiels sans perturber la surface au sol. Les organisations mentionnées ci-dessous possèdent un savoir-faire utile sur ce plan, dans une grande variété de techniques. Elles peuvent mettre en contact les communautés avec des experts locaux capables de les orienter vers les méthodes appropriées et les aider à interpréter les données.

Les juridictions sont souvent complexes et peuvent se chevaucher ou contester les revendications. Dans certains cas, les instances réglementaires peuvent exiger des permis pour procéder à des fouilles archéologiques lorsque celles-ci doivent se dérouler hors des réserves.



Canadian Archaeological Association
Association canadienne d'archéologie

L'Association canadienne d'archéologie est l'unique association nationale d'archéologues au Canada. Notre Groupe de travail sur les sépultures non marquées comprend des archéologues de tout le pays qui ont déjà aidé des communautés autochtones à rechercher des tombes

anonymes. Nous nous consacrons à développer les sources d'information pour aider les communautés à prendre des décisions éclairées, pour fournir une formation aux communautés autochtones qui souhaitent entreprendre ce travail elles-mêmes, et pour faire progresser les connaissances au sujet des méthodes et des techniques les plus appropriées pour de telles investigations, dans différentes régions et dans des conditions variables.

Courriel : unmarkedgraves@canadianarchaeology.com

Site Internet : <https://canadianarchaeology.com/caa/fr>

Page de ressources : [Ressources de l'ACA](#)



Geophysics for Truth

Geophysics For Truth est une initiative bénévole regroupant plus de cinquante géophysiciens qui fournissent gratuitement des relevés géophysiques, une formation et une expertise pour les projets des communautés autochtones à travers tout le Canada. Nous proposons un radar à pénétration de sol et d'autres techniques de relevés géophysiques pour contribuer à la détection et à l'identification de sépultures reliées à d'anciens sites d'écoles résidentielles.

Courriel : info@geophysicsfortruth.org

Site Internet : <https://live.wp3.its.queensu.ca/gftwww/>



Il existe une quarantaine d'écoles résidentielles dans le nord du Canada et la présence de pergélisol sur ces sites peut compliquer la recherche de sépultures non marquées. Le pergélisol est un sol qui reste gelé toute l'année. Les résultats du radar à pénétration de sol et d'autres techniques géophysiques utilisées pour détecter de potentielles tombes non marquées peuvent être affectés par la présence de pergélisol et de glaces en surface. Les conditions du pergélisol varient fortement selon les lieux et peuvent s'avérer extrêmement différentes en l'espace de quelques mètres. Dans les régions pouvant renfermer du pergélisol, il est nécessaire de recourir

à des spécialistes pour s'assurer de l'utilisation de la meilleure technique géophysique et pour en interpréter correctement les résultats. L'Association canadienne du pergélisol peut orienter vers les experts appropriés les communautés désireuses de localiser des sépultures non marquées dans des lieux susceptibles de renfermer du pergélisol.

Courriel : secretary@canadianpermafrostassociation.ca

Site Internet : <https://canadianpermafrostassociation.ca/D-Accueil.htm>

Page de ressource : [Qu'est-ce que le pergélisol ?](#) (en anglais)

Page de ressource : [Données sur le pergélisol](#) (en anglais)

Retrouver et identifier les enfants : analyses médico-légales et bio-anthropologiques

Certaines communautés peuvent décider d'exhumer les corps des tombes non marquées et d'autres contextes, afin d'identifier et de rapatrier les enfants disparus et/ou d'enquêter sur leur mort. Cela exige de se frayer un chemin dans les discussions toujours en cours au sujet des lois et des juridictions des traités et des terres non cédées, tant entre peuples autochtones qu'entre peuples autochtones et gouvernements du Canada. À ce stade, il est probable que les enquêtes se trouveront à l'intersection des responsabilités de multiples agences du Canada et de ses provinces et territoires, telles que les instances de réglementation du patrimoine, la police, les coroners et les médecins légistes.

Canadian Association for Biological Anthropology l'Association canadienne d'anthropologie biologique

Lorsque les communautés souhaitent poursuivre les identifications, l'Association Canadienne d'anthropologie biologique peut les aider à identifier les autorités pertinentes pour une école donnée, et localiser les ressources au sujet des méthodes disponibles pour effectuer ce travail.

Courriel : irs-unmarkedgraves@caba-acab.net

Site Internet : <https://caba-acab.net/fr>

Page de ressource : <https://caba-acab.net/fr/residential-schools>

**The Canadian Association for Biological Anthropology / l'Association canadienne d'anthropologie biologique a récemment change de nom. Elle s'intitulait auparavant the Canadian Association for Physical Anthropology / l'Association canadienne d'anthropologie physique*